

ETUDE DU PARC RESIDENTIEL EXISTANT

PARC NATIONAL – MAISON INDIVIDUELLE – IMMEUBLE COLLECTIF

Activité : **CONSEIL**

Missions : Etude énergétique

Modélisation du parc

❖ Maîtrise d'Ouvrage

ENGIE GRDF

❖ Architecte

❖ Bureaux d'études

ENERGIES DEMAIN

❖ Localisation

France

❖ Date de livraison

2017

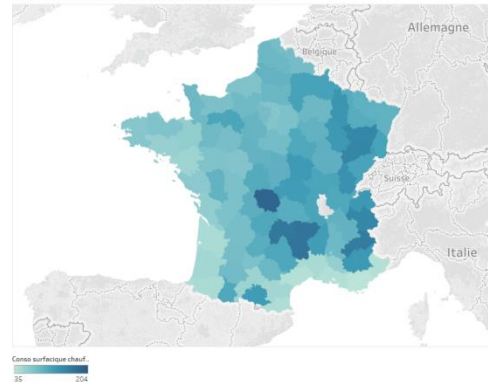
❖ Surface

❖ Montant travaux

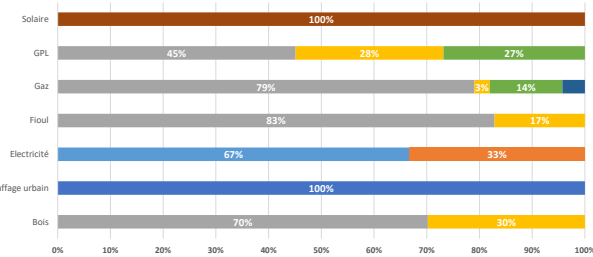
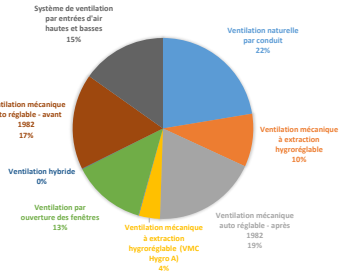
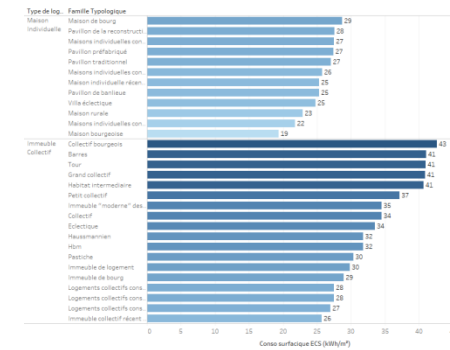
❖ Responsables
POUGET Consultants

Santhiah SHANTHIRABALAN
Charles ARQUIN

Consommation surfacique de chauffage (kWh/m²)



Consommation Unitaire d'ECS



FOCUS

Cette étude s'inscrit dans le processus de caractérisation du parc de logements existants. Le client souhaite affiner sa connaissance du marché résidentiel existant, aussi bien en maison individuelle qu'en logement collectif, afin de proposer des solutions globales de rénovation (systèmes énergétiques + enveloppe) adaptées à chaque typologie de ce marché (habitat individuel et collectif).

Dans ce contexte, GRDF fait appel à Energies Demain et POUGET Consultants pour étudier:

- **Connaissance globale du parc** : évolution du parc et de ses typologies. Quelles sont les nouvelles caractéristiques énergétiques du parc existant ? Quelles sont les nouvelles typologies constructives et leurs caractéristiques architecturale et énergétique ?
- Détails des **gisements d'économies d'énergies et des solutions énergétiques** et thermiques pour atteindre des niveaux de performance en phase avec les objectifs fixés par la LTECV.

Pour ce faire, POUGET Consultants propose de mettre à disposition, de GRDF et du groupement, son expertise technique et terrain et ainsi se concentrer sur les missions suivantes :

- **Typologies existantes** : complément et validation des caractéristiques architecturales et énergétiques ET complément des rénovations énergétiques constatées (taux, qualité, quantité) ;
- **Typologies nouvelles** : création des typologies post-2000
- Stratégies de rénovation type (tendance RT, volontariste) : caractérisation quantitative et qualitative, au service du calcul du gisement d'économies d'énergie